



Bulletin n°49 de la section académique du Syndicat National de l'Education Physique-FSU Expéditeur SNEP-FSU 14 rue Papu 35000 Rennes

Directeur de la publication: Alain BILLY Parution trimestrielle éditée par nos soins prix 2€

Email: <u>s3-rennes@snepfsu.net</u>



Et le monde d'après...il est où ?

« Il nous faudra demain tirer les leçons du moment que nous traversons » (E MACRON, le12 mars 2020) ; « Les prochaines semaines et les prochains mois nécessiteront des décisions de rupture. » « Beaucoup de certitudes, de convictions sont balayées (...). Le jour d'après (...) ne sera pas un retour au jour d'avant » (E MACRON, le16 mars 2020)

Ces phrases étaient sans doute des formules de communication supplémentaires d'un président qui se disait du nouveau monde.

Parce que dans la réalité, cette rentrée 2020, même masquée, ne peut pas cacher son lot d'impréparations et de dégradations nouvelles.

« Tout est prêt, nous sommes préparés à tout » répétait JM BLANQUER le 20 août pour caractériser l'approche de la reprise scolaire.

Les personnels ont pourtant dû attendre fin août, et toujours en guettant les différents journaux télévisés, puisque ce format est devenu le canal officiel de diffusion des consignes nationales, pour connaître les détails du nouveau protocole sanitaire et des protocoles adjacents particuliers à certaines disciplines.

Chacun.e a alors découvert un retour des élèves en classe entière avec protocole sanitaire assoupli. Ce ne sont pas les quelques artifices sur le non-brassage, l'organisation des récréations et de la restauration qui masqueront cet objectif prioritaire : remettre tout le monde en classe, permettre aux parents de retourner travailler pour « sauver » l'économie.

Notre santé n'est que peu de chose.

Les déclarations généreuses de sortie de confinement sur le décrochage et l'attention particulière à porter sur les élèves « perdus » qui se sont éloignés de l'Ecole avec l'enseignement à distance, n'ont pas survécu aux discours libéraux culpabilisateurs sur le plongeon de notre économie, du PIB et de la dette publique.

Signe de ce mépris pour l'éducation et la jeunesse et de cette indifférence pour les inégalités sociales, l'annonce du ministre de l'Education Nationale que le masque ne serait plus fourni aux élèves mais devenait une fourniture scolaire comme les autres!

Et puis, corollaire de cette politique de responsabilisation individuelle, la mise en œuvre des protocoles était surtout dévolue au local, portant presqu'autant d'interprétations que d'établissements scolaires.

Quand d'autres pays ont fait le choix de moyens supplémentaires (+375 millions, 1000 profs et 120 assistants en Irlande / +50000 enseignants et auxiliaires en Italie par ex), la 7è puissance mondiale a laissé la balance en déséquilibre en cette rentrée particulière : +22500 élèves et -800 postes. Pas un centime des 100 milliards injectés pour le « redressement » ne sera versé à l'Education dans notre pays. Les listes complémentaires aux concours regorgeaient pourtant de futur.es enseignant.es.

|.../...



SOMMAIRE

50	JIVIIVII XIIKE
page	contenu
1-2	EDITO
3,4	Une rentrée dans la joie
5	Une rentrée dans l'urgence
6-7	CORPO: affectations 2020
8	Résultats intra 22
9	Résultats intra 29
10	Résultats intra 56
11	Résultats intra 35
12	Stages et ren- contres SNEP 2020-2021
13	J&S transfert à l'EN
14	Elections SNEP: appel à candidatures
15-16	Syndicalisation

Les seules réponses apportées ont été ce dispositif bidon, véritable écran de fumée mais rassurant pour les parents et l'opinion, des « vacances apprenantes » et aujourd'hui les « HSE devoirs faits ».

Le monde ancien résiste et le ministre tient droit la route de ses réformes (lycée, bac, e3c, ...) et n'a pas une minute envisagé une adaptation des programmes scolaires par exemple pour traiter le creusement des inégalités et l'absence de cours pendant 4 mois.

Que les bons suivent, les autres ce n'est pas grave!

Sur notre champ propre de l'EPS, les interprétations locales des protocoles auxquelles s'ajoute la diversité des consignes municipales pour les installations sportives utilisées provoquent une gestion de cette rentrée au doigt mouillé. Nous avons interpellé l'Inspection Régionale, le Rectorat puis dénoncé cette situation par un communiqué de presse.

Entre suppressions de certaines APSA, casse-tête du nettoyage-désinfection du matériel, des vestiaires et des différentes appréciations entre les établissements et mairies, nous savons notre profession déboussolée. Nous insistons pour que les équipes EPS gardent la main sur leurs choix pédagogiques et soient associées à toutes décisions dans les établissements.

Malgré cette situation assez surréaliste, le SNEP appelle chacun.e à ne pas céder au découragement, à respecter toutes les mesures sanitaires mais ne pas en rabattre sur des contenus propres exigeants et à garder cette fierté pédagogique qui rend notre discipline fondamentale au sein du système scolaire.

Nous sentons (re?) venir la trajectoire de l'utilité sanitaire de l'EPS (EPS en distanciel, Mission Lune, reprise « en douceur » en UNSS, ...), qui peut s'entendre dans une certaine mesure eu égard à la situation exceptionnelle, mais nous devons y être collectivement vigilants et ne pas être dupes des orientations politiques qui la soustendent et l'instrumentalisent.

C'est en ce sens que le SNEP-FSU Bretagne proposera des actions dans le cadre de la semaine nationale de

> l'EPS organisée par le SNEP sur tout le territoire au mois de décembre pour réaffirmer son importance, son rôle essentiel et la légitimité de ses savoirs propres.

Cette année scolaire 2020-2021 sera forcément particulière, le SNEP espère pouvoir tenir tous ces engagements comme ses stages, ses réunions d'informations pour la pro-

Nos liens, attaqués à dessein par la disparition du paritarisme (en plein mandat, faut-il le rappeler), ne demandent qu'à être renforcés. C'est en ce sens que nous invitons chacun.e à se syndiquer et à rejoindre nos collectifs départementaux, comme autant de marques collectives de solidarité dans la promotion de l'EPS et la défense de notre profession.

Nous vous encourageons aussi à prendre part aux rencontres et débats proposés tout au long de cette année dans nos quatre départe-

Bon courage à chacun.e et à bientôt sur le terrain

Olivier LEROY



casse-tête chinois » dans le contexte de l'épidémie de coronavirus.

Les professeurs de sport estiment que la reprise des enseignements en éducation physique et sportive (EPS) « relève de la résolution d'un cassetête chinois » dans le contexte de l'épidémie de Covid-19. En cause, des consignes « floues voire contradictoires », alors même que le ministère de l'Éducation a diffusé un protocole sanitaire spécifique pour les activités sportives, fin août.

Certains vestiaires interdits d'utilisation

« Deux semaines après la rentrée, ce flou a laissé la place à de multiples interprétations locales », souligne Olivier Leroy, co-secrétaire académique du Syndicat national de l'éducation physique (Snep) en Bretagne. Ainsi, des chefs d'établissement interdiraient la pratique de certains sports collectifs, quand d'autres l'autorisent toujours. Les enseignants d'EPS, pour leur part, estiment qu'ils doivent être associés aux décisions.

S'ajoute à cela « la grande diversité des protocoles municipaux pour l'utilisation des installations sportives ». 80 % des stades, gymnases et piscines utilisés pour l'enseignement de l'EPS sont des installations municipales. Certaines communes autorisent l'accès aux vestiaires et aux douches, d'autres non.

Le Snep Bretagne dénonce « le



Des enseignants d'EPS notent une grande diversité dans l'application du protocole sanitaire spécifique aux activités physiques et sportives. PHOTO: DR

manque d'agents d'entretien qui est à l'origine, la plupart du temps, de ces interdictions d'utilisation de locaux (vestiaires, douches), faute de pouvoir les nettoyer ou les désin-

« Nous interpellons le recteur et les fecter ». inspecteurs pédagogiques régionaux EPS en demandant la publication de consignes officielles claires et réalisables, en accord avec le protocole national », conclut Olivier Leroy, au nom du Snep. Les enseignants d'EPS souhaitent notamment que « les équipes enseignantes restent maîtresses de leurs choix pédagogiques ». Olivier MÉLENNEC.

UNE RENTREE DANS LA JOIE !!



C'était le mardi 8 septembre 2020. Il s'appelle Jean- Pour eux, pas besoin d'attendre un quelconque grenelle Michel et il a osé. Oser quoi ? Rappelez-vous, notre mi- ou de « redéfinir le métier »... Depuis le 01/09, nos Danistre de l'Education nationale se déclarant heureux : « sen gagnent environ 460€ de plus par mois, et notre Rec-Cette rentrée des classes s'est passée dans la joie, une teur 844€. Quant à nous, enseignant.es, ce sera au moins joie même amplifiée par le fait que tout le monde a bien 2 années supplémentaire de gel du point d'indice... compris que l'école est fondamentale et qu'il était important de la retrouver ».

tés à la crise sanitaire :

- Des milliers de recrutements d'enseignant.es supplémentaires pour permettre d'alléger les effectifs de classe et anticiper la charge de travail en cas de cumul présentiel/distanciel.
- Des équipes de vie scolaire renforcées en nombre afin d'assurer une surveillance et un accompagnement sereins des élèves, dans le respect du protocole sanitaire.
- Des personnels d'entretien et de restauration recrutés durant l'été pour permettre d'assurer régulièrement le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels.
- Et enfin, crise sanitaire oblige, des personnels de santé (infirmières, médecins scolaires) embauchés massivement pour faire face aux besoins et rassurer personnels, élèves et parents.

En plus de ces personnels, nous avons tous.tes pu constater que des sanitaires mobiles avaient été implantés durant l'été pour permettre un nettoyage fréquent des mains. De même que tous les équipements numériques étaient opérationnels. Grâce à l'utilisation de locaux supplémentaires (conservatoires, bibliothèques...), les effectifs de classe ont aussi été réduits et permettent de (vraiment) limiter les brassages en respectant une distanciation dans les classes. Et comme le point fort de notre Ministre, c'est la cohérence, il n'a pas oublié de prendre en compte la revalorisation promise de plusieurs centaines d'euros, et ce dès le 01 septembre pour les personnels en 1ère ligne.

Alors, heureux.se? Et bien non!



Contrairement à nos voisins européens comme l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne (1)...aucune de ces mesures n'a été prise en France. Enfin, pour être précis, il y a une mesure qui a été prise : celle d'augmenter les salaires... des hauts-fonctionnaires, dont Recteurs et Dasen(2) mais aussi des chefs d'établissements (25 millions d'€ sur 3 ans, pour 10 000 personnels), chargés de faire passer la joyeuse politique gouvernementale(3)

Avec en cadeau, un mépris constant de nos missions : à la demande de créer des postes, le président et le 1^{er} mi-Et il y avait de quoi, car contrairement au printemps der- nistre répondirent (sans démenti de leur part) : « C'est le nier, le MEN était « préparé à tout ». Cette reprise ayant genre de créations d'emplois qui vont aggraver le déficit été finement anticipée et préparée avec des moyens adap- et qui ne servent pas à redresser le pays (4). Encore et toujours cette idéologie qui voit les services publics comme des charges et non comme des investissements d'avenir. La même qui a œuvré à supprimer 70 000 lits d'hôpital (en 15 ans) et réduit les personnels de santé...

> C'est la même idéologie qui a poussé à supprimer plus de 100 postes d'enseignant.es d'EPS en cette rentrée 2020, tandis qu'arrivaient 22 500 élèves de plus! D'après notre enquête de rentrée (5), il manque (en France) des enseignants d'EPS dans 10 % des établissements.

Et du côté des effectifs, on bat tous les records ! Sans doute pour mieux respecter les distanciations...Les effectifs par classe sont en hausse dans près de 45 % des établissements, alors qu'ils étaient déjà pléthoriques : des effectifs à 30 dans des établissements REP de banlieue parisienne, des classes à 35 en collège, à 38 en LP... les seules limites de l'administration semblent être celles imposées par les luttes des établissements.

En Bretagne comme ailleurs, cette idéologie à des conséquences ubuesques, autant pour les personnels que pour les usagers:

- ici (au lycée J.Jaurès de Rennes par exemple), on crée un complément de service abusif pour une collègue en imposant des heures supplémentaires à toute l'équipe.
- Là, on refuse des inscriptions d'élèves relevant pourtant du collège de secteur : au lieu d'ouvrir une classe supplémentaire pour alléger les effectifs et pouvoir accueillir les nouveaux camarades (au nouveau collège de Laillé, 35), il a été demandé à l'élève d'aller voir dans un autre collège.

Drôle de façon de faire vivre le « bien-être professionnel » et la « bienveillance »...

Ce n'est donc pas la joie qui ressort spontanément de cette rentrée mais bien le sentiment de mépris et de colère face au déni de réalité de l'institution.



Les choix politiques de baisse d'emploi ont mis en crise De l'INDIGNATION à l'ACTION, il n'y a qu'un pas, et notre système hospitalier. Nos fermetures de classes, nous. Car une profession rassemblée, ça change tout ! échos des fermetures de lit à l'hôpital, vont à l'opposé d'un service public de qualité.

le système éducatif, de la même façon qu'ils ont affaibli on vous proposerait bien d'en faire quelques-uns avec

Soyons fier.es d'agir pour l'intérêt général et dévelop- Rentrée scolaire : le Chaos mondial - Courrier international pons les résistances collectives avec les collègues, pa- nº 1556, septembre 2020 rents, élu.es, étudiants STAPS, associations progressis-

tes...

Arrêté du 30 juillet 2020 répartissant le montant global de la nouvelle bonification indiciaire

L'urgence d'un plan d'investissement pour l'éducation et l'EPS s'avère indispensable. Mais il nécessitera le déve- Café pédagogique, 10/09/2020, Snpden: Rentrée tendue pour loppement d'une multitude de luttes du local au national, afin de devenir une évidence pour tous.

les chefs d'établissement

Canard Enchainé du 26/08/2020

Enquête de rentrée 2020 – Communiqué de presse SnepFsu.



Sami HAMROUNI

REJOIGNEZ NOUS......SUIVEZ-NOUS

@SnepFsuBretagne sur Facebook **@SnepBzh sur Twitter**

...donnons plus de corps aux études







Une préparation de rentrée dans l'urgence, avec un cadre flou portant localement à interprétation





inédite, les directives nationa- tions de le faire ves dans les établissements (cf. protocole du MEN pour la ren-

trée 2020), mais cela reste insuffisant pour la spécificité de notre discipline. Le SNEP a bataillé avec le ministère tout l'été, pour obtenir un cadrage national afin de permettre une reprise de l'EPS. Ce n'est que le 28 août que ce cadre est sorti, à la veille de la rentrée, ne permettant aucune anticipation de la part des équipes pédagogiques.

Chacun a pu découvrir à partir du 31 août, la lecture faite par son chef d'établissement, sur l'utilisation des vestiaires au sein de son établissement, ou les freins mis sur certaines APSA (sports collectifs ou de combat), sans compter les protocoles des communes, relatifs aux installations sportives dont elles ont la charge d'entretien ou celles des piscines privées. Comme partout, l'interprétation est reportée au niveau local, laissant chacun devant sa responsabilité et sa capacité à gérer le risque épidémique, rien n'étant vraiment interdit mais très fortement déconseillé.

Comment lire et interpréter les priorités pédagogiques pour l'EPS émises par le ministère (voir site Eduscol, rentrée 2020) et la fiche « Repères pour une reprise de l'EPS » ? Ainsi, comment « Remettre au centre l'idée du collectif » quand dans le même temps les textes réglementaires en vigueur, éclairés par les avis du haut conseil de la santé publique, prévoient « une distanciation d'au moins deux mètres en cas d'activités sportives, sauf lorsque la nature de la pratique ne le permet pas ».... On peut donc s'interroger sur la volonté réelle de nous aider dans la construction pour nos élèves de savoirs moteurs, sociaux, méthodologiques et culturels.

Nos salles de classe n'étant pas toutes sous l'égide du protocole du MEN, les protocoles édictés par les communes ne favorisent donc pas une reprise « normale » de l'EPS, dévoilant un peu plus les inégalités dans les territoires et provoquant des conditions d'enseignement parfois ubuesques:

- entre interdiction et autorisation de certaines activités sportives (récemment des consignes locales ont demandé aux enseignants d'EPS de stopper l'enseignement de certains sports collectifs par exemple)
- entre port du masque tissu et port du masque chirurgical (faisant suite à un courrier de l'ARS Bretagne précisant l'inefficacité du masque en tissu face à des élèves démasqués, ce qui est le cas en EPS)
- entre les vestiaires autorisés ou condamnés

- Dans un contexte de rentrée entre l'interdiction de se changer et les recommanda-
- les ont été allégées pour per- entre le matériel non désinfecté, désinfecté si possible mettre d'accueillir tous les élè- par les enseignants et/ou élèves, ou isolé 24/48h.

Le SNEP académique, dans un communiqué de presse (OF du 15/09/2020), dénonce la trop grande variété de protocoles d'utilisation des installations sportives, et le manque d'agents d'entretien pour pouvoir désinfecter correctement les locaux et demande la publication de consignes officielles claires et réalisables, en accord avec le protocole national auprès du recteur et des IPR d'EPS.

Dans le même temps, suite à une demande de la FSU, un CHSCTA extraordinaire s'est tenu en urgence le 2 septembre pour obtenir un cadrage et une information sur les préconisations académiques à cette rentrée.

Beaucoup de questions ont été abordées, sur l'application du protocole, l'usage des masques, les personnels fragiles, les déplacements, les sorties scolaires, la gestion des cas-covid (cadre académique sorti le 17 septembre). Pour autant d'autres questions restent en suspens :

- celle de la nocivité des produits virucides utilisés pour désinfecter les lieux et le matériel, pour les agents, les personnels et les élèves,
- celle du matériel de protection (gants, type de masque) tout aussi primordial,
- celle de la qualité du gel hydroalcoolique utilisé dans chaque établissement.

Tous ces points doivent nous inviter à être très vigilants quant à notre santé dans ce contexte. Nous vous invitons à utiliser les registres de santé et sécurité au travail (SST), pour faire remonter toute observation relative à la gestion et la prévention des risques dans le cadre de cette situation sanitaire, cela concerne toute situation pouvant avoir un impact sur notre santé (usage de virucide sans matériel adapté, usure des cordes vocales avec le port du masque, maux de tête,). Les fiches sont accessibles via l'espace Santé et Sécurité au Travail dans la rubrique registre / santé et sécurité au travail

Pour signaler un risque : se connecter à Toutatice (page d'accueil) / ARENA / Intranet, Référentiels et Outils / Autres outils : Registre Santé et sécurité au Travail (RSST)

Anne GILET, Représentante SNEP au CHSCTA

CORPO: AFFECTATIONS 2020

MOUVEMENT INTRA-ACADEMIQUE 2020

Le Bilan de juin confirmé : le retour à la tenue des CAPA s'impose!

Nous publiions, dès le mois de Juin et la proclamation des résultats de l'Intra, « Un mouvement erroné, opaque, non transparent dont la sincérité est mise en cause » avec le constat d'erreurs avérées et manifestes.

Les 19 contestations justifiées qui ont été faites dans notre académie, comme le prévoient les nouvelles dispositions sur la mobilité avec le recours, ont donné lieu, bien souvent, à des réponses négatives et le plus souvent très évasives.

Le rectorat, lors de la bilatérale que nous avons obtenue en présence de Mme Rault, DRH, Mme Charrel-Martin, Cheffe DPE et Mme Sourdin, Cheffe DPE 5, n'a pas apporté d'éléments concrets permettant de lever le doute sur ce mouvement, le tout sous couvert de protection des données personnelles des candidat.es.

Faute de ces éléments, difficile pour les collègues de poursuivre dans leur quête de transparence et d'équité avec un recours au contentieux devant le tribunal administratif

Ce mouvement instaure donc le doute et la suspicion chez tous.tes nos collègues.

Un prochain bilan global sur les lignes directrices de gestion mobilité devrait être fait courant 1^{er} trimestre. Le SNEP, au sein de la délégation FSU, continuera d'y porter son exigence d'un retour aux dispositions qui préfiguraient avant en permettant aux représentant.es du personnel de pouvoir contrôler et agir pour améliorer le projet de l'administration.

	Nombre de candidats	Total des agents muté.es	Mutation en extension	Agents mutés Titulaires d'un poste dans l'a- cadémie	Agents mutés Non-Titulaires d'un poste dans l'académie	Agents non muté.es	
Intra 2020	278	66	1	24	41	212	

	ENTRANTS	do	nt
	INTER	Poste Fixe	ZR
22	2	1	1
29	1	1	0
35	20	16	4
56	7	7	0



Autre constat inquiétant de ce mouvement Intra 2020 : le calibrage des zones de remplacement dégradant d'une part les possibilités d'affectation des collègues entrant.es dans la zone visée et d'autre part, les capacités de remplacement et donc la continuité du service public d'éducation.

Le « sous-calibrage » continue !! Après les 20 suppressions du mouvement 2019 générant des zones dépourvues de remplacement dès le 1^{er} septembre, le solde n'est que de +1 cette année.

	Tzr obtenant un poste fixe	Nouveaux TZR	SOLDE
22	2	2	0
29	1	1	0
35	1	4	+3
56	2	0	-2
ACADEMIQUE	6	7	+1

DOSSIER TZR - CONTRACTUEL.LES

Des affectations dégradées, des situations médicales et sociales non prises en compte, des arrange- placements doivent être limités... ments clientélistes en dehors du calendrier prévu....un mouvement à la petite semaine!!

Les résultats du mouvement des TZR et contractuels sont tombés sans la tenue cette année des groupes de travail qui permettaient aux élu.es de vérifier, contrôler et proposer des améliorations d'affectations dans le respect des règles édictées, des barèmes des unes et des autres.

Ces groupes de travail permettaient, en outre, d'évoquer des situations médicales et sociales difficiles et de prendre en compte

Il permettait, enfin, de porter une attention toute particulière aux notions de continuité pédagogique dans l'intérêt des élèves et des équipes d'établissement.

Cette année, si, mécaniquement, beaucoup d'affectations ont été satisfaisantes, plusieurs d'entre elles restent, malheureusement, très compliquées à vivre pour les collègues concerné.es.et traduisent l'absence de vision d'ensemble du mouvement que permettait le travail paritaire.

Des affectations au téléphone:

« ça vous dirait 13 heures près de chez vous » (sic) permettant d'arranger provisoirement, post mouvement, des affectations dégradées, faute de calibrage TZR suffisant. Sans que les collègues concernés soient responsables de quoi que ce soit.

Des affectations qui font que des collègues se croisent sur la route!

Des affectations sur 3 établissements.

Un de nos collègues contractuels réalise par exemple, 581Km/semaine pour un temps de route de 9h10!

Des affectations ne respectant pas les situations médicales et sociales avérées y compris sur des préconisations du Service Médical Académique.

1h10 aller pour un collègue contractuel dont les dé-

Des affectations ne respectant pas l'ordre de traitement établi, TZR, CDI, ATP...

Des affectations « chaises musicales » où il eut été facile de respecter le principe de continuité pédagogique en ré-affectant les collègues TZR sur leur établissement de l'an dernier sans léser aucun des personnels (Une situation à 3 collègues dans les Côtes d'Armor a, d'ailleurs, été améliorée suite à l'intervention du SNEPFSU).

Des affectations reconduites en Juillet 2020 à l'identique de Juillet 2019 alors que le rectorat les avait lui-même modifiées dans le courant du mois de Septembre 2019 sur prescription de la médecine du travail!!

L'administration est en difficulté pour traiter de façon équitable et en toute transparence les affectations de tous.tes les collègues.

Le travail va devenir de plus en plus difficile sans les informations primordiales émanant des collègues et des équipes d'établissement portées par le SNEP-FSU et ses commissaires paritaires.

Nous ne pouvons pas rester sans rien faire, c'est pourquoi le SNEP appellera, le moment venu, l'ensemble des enseignant.es d'EPS à participer à la nécessaire mobilisation pour recouvrer le paritarisme et pour notre droit à être traités avec justice et équité pour toutes les opérations liées à nos carrières.



Alain BILLY



COTES D'ARMOR	Barres d'entrée	poste fixe: 1402 pts ZR Guingamp-Lannion: non communiquée				
NOM PRENOM	MUTATIONS [™] >					
NOW THENOW	vient de :	est nommé.e à :				
CHARPENTIER CLAUDE	CLG JEAN MACE ST BRIEUC	LYCEE RABELAIS ST BRIEUC				
DELEPINE SAMUEL	CLG JEAN MACE ST BRIEUC	CLG HILLION				
LE GUEN CEDRIC	CLG RACINE ST BRIEUC	CLG HILLION				
MAROLLEAU DANIEL	CLG BEAUFFEUILLAGE ST BRIEUC (MCS)	CLG JEAN MACE ST BRIEUC				
MARECHAL JULIEN	CLG BEAUFFEUILLAGE ST BRIEUC (MCS)	CLG JEAN MACE ST BRIEUC				
LE NEPVOU LIONEL	CLG BEAUFFEUILLAGE ST BRIEUC (MCS)	CLG RACINE ST BRIEUC				
LE GORJU JEAN JACQUES	MAYOTTE	CLG F.CLEC'H BEGARD				
PENN YANN	Académie de Creteil	ZR ST BRIEUC				
NOM PRENOM	DEPART A LA RETRAITE ₹					
NOW PRENOW	vient de :					
LEROUX JEAN HUGUES	CLG 7 ILES PERROS GUIREC					
ROUXEL JEAN CLAUDE	LYCEE KERRAOUL PAIMPOL					
NOM PRENOM	A titre provisoire					
NOW FILITOW	vient de :	est nommé.e à :				

Bilan rapide

Brieuc.

Un mouvement intra
ERRONE, OPAQUE et NON SINCERE !!!

3 mesures de carte scolaire suite à la fermeture du collège Beauffeuillage de St Brieuc, 2 postes supprimés suite à des départs à la retraite.

Seulement 3 postes sont donc proposés au mouvement. 1 entrant obtient 1 poste fixe et 1 entrant obtient la ZR St



FINISTERE

poste fixe collège : 651,2 pts

Barres d'entrée poste fixe lycée : non communiqué

zr Brest : non communiqué zr Quimper : non communiqué

NOM PRENOM	MUT	ATIONS [®]
NOW TRENOW	vient de :	est nommé.e à :
CATROS Julia	Académie de MARSEILLE	CLG St Exupéry LESNEVEN
CHEKHEB Yacine	ZR Brest	ZR QUIMPER
CLAYRON Virginie	MCS(Mesure Carte Scolaire) CLG ST RENAN	CLG St Exupéry LESNEVEN
CUZON Fabien	MCS Lycée Vauban BREST	CLG Coat Mez DAOULAS
FOUCHET Emmanuel	RETOUR Disponibilité	CLG Kervihan FOUESNANT
KERVELLA Isabelle	RETOUR Disponibilité	CLG de L'Aulne CHATEAUNEUF DU FAOU
LABORY Frédéric	CLG François Clech BEGARD	ZR BREST
LEMONON Olivier	CLG François Charles PLOUGASNOU	CLG Château MORLAIX
LOZACH Marina	MCS CLG Kerzourat LANDIVISIAU	CLG Des Monts d'Arrée PLOUNEOUR MENEZ
MAZEAU Antoine	ZR 22	CLG François Collobert PONT DE BUIS
NEDELEC Mickaël	Polynésie Francaise	CLG François Charles PLOUGASNOU
OLIVIER Hélène	ZR 22	CLG Des 2 Baies CARANTEC
PASTOL Sandrine	CLG Pensivy ROSPORDEN	CLG Pierre Stephan BRIEC
PAUBERT Bertrand	MCS CLG Parc Ar 'Hoat MOELAN	CLG Germain Pensivy ROSPORDEN
TERTRAIS Frédérique	CLG Coat Mez DAOULAS	Lyc Jean Moulin CHATEAULIN
LOISEAU Guillaume	Poste SPEA CSV ST MARTIN DES CHAMPS	SPEA Danse Lyc La Perouse-Kérichen BREST
NOM PRENOM	DEPART A LA RETRAITE ॐ vient de :	DEPART HORS ACADEMIE
MESGOUEZ Paul	LYC Jean Moulin CHATEAULIN	BOLZER Claude
TANNE Jean-Paul	CLG St Exupéry LESNEVEN	CLG Pierre Stephan BRIEC pour Mayotte
THEVENOT Anne	CLG St Exupery LESINEVEN CLG François Collobert PONT DE BUIS	CLO FIETTE Stephian Briec pour iviayotte
LE COZ Brigitte	LYC Cornouaille QUIMPER	-
GIRAUD Dominique	CLG des 2 baies CARANTEC	-
·		-
JOUANJAN Christine	CLG Kervihan FOUESNANT	



Un mouvement intra ERRONE, OPAQUE et NON SINCERE !!!

1 seul collègue entrant obtient un poste fixe dans le 29 et 1 obtient un poste de ZR Brest 1 collègue passe de ZR Brest à ZR Quimper 4 MSC (Mesure de Carte Scolaire) cette année

Des heures sup qui augmentent et qui entrainent de fait des BMP de plus en plus nombreux.

Resistons pour la bataille de l'emploi.



ILLE-ET-VILAINE

poste fixe: CLG: 489,2 pts - LYC: 482,2

Barres d'entrée LP: non communiquée

ZR 35 : 212 pts

NOM PRENOM		MUTATIONS ² >			
	vient de :	est nommé.e à :			
JARNO Tom	Entrant dans l'académie	Dol de bretagne - LP Alphonse Pelle			
AGAESSE Sabrina	Clg S.Veil de CREVIN (MCS)	Laillé - Clg			
ALLO Francois	Entrant dans l'académie	Rennes - lyc pmf			
ALLOT Etienne	Entrant dans l'académie	Rennes - lyc pmf			
AVISSE Mélanie	Entrante dans l'académie	Breal sous monfort - clg de bréal sous monfort			
BERTINATTI Joël	Entrant dans l'académie	St malo - Lyc Jacques Cartier			
BESCHER Vincent	Rennes - lyc pmf	Liffré - Lyc S.Veil			
BLANCHE Celian	Entrant dans l'académie	Rennes - clg zola			
CHAGNY Franck	Mordelles - Clg M.Lebesque	Bruz - Lyc Anita Conti			
CHRISTMANN Thomas	Entrant dans l'académie	Guipry messac - Clg Guipry			
CROIZER Christophe	Rennes - clg Zola	Rennes - Clg des Ormeaux			
FOUGERAY Baptiste	Entrant dans l'académie	Redon - clg beaumont			
GIBOU Cédric	Entrant dans l'académie	Montauban de bretagne - clg evariste galois			
HARMONIE Mézange	Entrante dans l'académie	- zr rennes			
IBAGNE Thibault	Entrant dans l'académie	Combourg - lyc chateaubriand			
JOUBEL Margot	Rennes - Clg Hautes-ourmes	Rennes - Clg Hautes Ourmes (SPEA DNL)			
LALEOUSE Maxime	Entrant dans l'académie	- zr rennes			
LE NOUENE Cédric	Entrant dans l'académie	Bruz - clg pierre brossolette			
LE ROUX Marjorie	Entrante dans l'académie	Rennes - Clg Les Gayeulles			
LEFLECHER Laurent	Rennes - ZR	Mordelles - Clg M.Lebesque			
LOSCHETTER Maïté	Entrante dans l'académie	- zr rennes			
MOREL Julien	Entrant dans l'académie	Rennes - clg binquenais			
MORIN Aurélie	Entrante dans l'académie	Romille - clg jacques prévert			
NIZAN Hélène	Bruz - clg pierre brossolette	Lorient - Lyc Colbert			
PEBORDE Laure	Entrante dans l'académie	- zr rennes			
PRIOL Johanna	Entrante dans l'académie	Rennes - lyc pmf			
RABOUAN Morgan	Entrant dans l'académie	Breal sous monfort - clg de bréal sous monfort			
RICHEUX Julie	Montauban - Clg E.Galois	St malo - Clg Duguay Trouin			
NOM PRENOM	DEPART A LA RETRAITE ॐ	NOM PRENOM			

Bilan rapide

- 16 collègues entrants obtiennent un poste fixe dans le 35 et 4 obtiennent un poste de ZR
- 238 collègues de l'acad ont demandé une mutation, 4 obtiennent satisfaction dans le 35
- 1 collègue quitte le département

Un mouvement intra ERRONE, OPAQUE et NON SINCERE!!!

NOM PRENOM	DEPART A LA RETRAITE 🏷 vient de :	NOM PRENOM	DEPART A LA RETRAITE ች vient de :
AMINTAS Armelle	CLG Les Ormeaux - RENNES	PRENVEILLE Jean-Michel	LP Pierre Mendès France -
AMIOT Yannick	LP Alphonse Pelle - DOL DE BRETAGNE	PRENVEILLE Yves	LP Pierre Mendès France -
DELALANDE Jean-Pierre	LGT Anita Conti - BRUZ	STRAEBLER Bénédicte	CLG Duguay Trouin - ST MALO
LHOTELLIER Jean-Claude	CLG Jacques Prévert - ROMILLE	MOISON Jacques	LP Beaumont - REDON
QUERE Françoise	CLG Noël du Faye - GUICHEN		



MORBIHAN

NOM PRENOM

BOUILLEAUD Elise

BRULE Sébastien

BUSSON Valérie

CHARRON Yvan

DAZY Philippe

FIGERE Willy

GRIOT Johana

GUINGANT Benjamin

HALLIER Jean-Marc

JEANNEAU Sylvain

LEGUERINEL Clara

PAUBERT Jean-Philippe

PERRODO Pierre-Yves

NIZAN Hélène

ROBERT Emilie

ROGER Jérémie

SANSON Carole

Barres d'entrée

vient de :

Académie de MARTINIQUE

Lycée JB Colbert LORIENT

Académie de GUADELOUPE

Académie de GUADELOUPE

Collège Max Jacob JOSSELIN

Collège Michel LOTTE LE PALAIS

Collège Pierre Brossolette BRUZ

Lycée Prof Jean Guehenno VANNES

Lycée Prof Emile Zola HENNEBONT

Académie de PARIS

Col Beaumont REDON

Académie de VERSAILLES

Académie de VERSAILLES

ZR Vannes

Collège JY Cousteau SENE (MCS)

ZR Vannes

ZR Quimper

poste fixe collège : 526,2 pts

poste fixe lycée : 570,2 pts

MUTATIONS ₹

poste fixe lycée : 570,2 pts	
ΓATIONS 🌣	Un
est nommé.e à :	ERF
Collège de Rhuys SARZEAU (SPEA Danse)	Suit
Collège Max Jacob JOSSELIN	que
Lycée Prof Jean Guehenno VANNES	mu
Collège Henri Wallon LANESTER	am
Lycée Jean Macé LANESTER	II e
Collège Michel LOTTE LE PALAIS	l'ala
Collège de Rhuys SARZEAU	am
Collège Yves Le Bec ROHAN)
Lycée C de Gaulle VANNES	avo
Lycée Prof Emile Zola HENNEBONT	
Collège Gilles Gahinet ARRADON	
Lycée JB Colbert LORIENT	
Lycée Victor Hugo HENNEBONT	
Col Beaumanoir PLOERMEL	
Collège Kerdurand RIANTEC	
Collège de la rivière d'Etel ETEL	
Lycée Brocéliande GUER	
Collège Emile Maze GUEMENE S/SCORFF	



mouvement intra RONE, OPAQUE et NON SINCERE !!!

ite à la disparition des CAPA, c'est la 1ère année e le SNEP n'a pas participé aux opérations de utation (ni vérification, ni correction des erreurs, ni nélioration du mouvement). en résulte un mouvement juste sorti de Igorythme de l'ordinateur du rectorat, sans nélioration (des mut intra-commune par exemple, qui ont diminué le nombre de mutation et privé rtains demandeurs de postes qu'ils auraient du oir!

STEPHAN Julien	Académie de VERSAILLES					
NOM PRENOM	DEPART A LA RETRAITE 🏞					
NOW PALIVOW	vient de :					
BERTHELIN Michèle	Col Kerdurand RIANTEC					
BLANCHARD Daniel	Collège Kerfontaine PLUNERET					
BURBAN Loïc	Col Beaumanoir PLOERMEL					
CARNOT Gilles	Lycée Brocéliande GUER					
DRUAIS Françoise	Col De Rhuys SARZEAU					
GUILLOU Joël	Lycée J Macé LANESTER					
LE MER Marie-Christine	Collège de la rivière d'Etel ETEL					
LEDOUX René	Col de Rhuys SARZEAU					
LERICHE Jean-Claude	Lycée V Hugo HENNEBONT					
LOCATELLI Dominique	Col G Gahinet ARRADON					
ORST Serge	Lycée C de Gaulle VANNES					

STAGES et RENCONTRES proposés par le SNEP-Bretagne Saison 2020-2021



ET BIEN D'AUTRES ENCORE, A RETROUVER SUR NOTRE SITE

Vous avez toutes les cartes en main [©]



Flashez pour un accès direct

REMARQUE: Tous nos stages sont ouverts, par principe, à toute la profession. Toutefois, en cas d'effectif maximum atteint (ce qui peut arriver plus rapidement avec les contraintes sanitaires), voici les règles que nous appliquerons. Seront prioritaires dans l'ordre d'inscription:

- 1) les collègues syndiqué-es du département (au moment de leur inscription)
- 2) les collègues syndiqué-es de l'académie
- 3) les collègues non-syndiqué-es du département
- 4) Les collègues non-syndiqué-es de l'académie.





JEUNESSE & SPORTS : le TRANSFERT des SERVICES à l'EN

de l'Administration.

Ce transfert répond en partie à la revendication d'un pôle éducatif portée par le SNEP dès 2010 et rejoint par tous L'incertitude met à mal les collègues qui peinent à y voir les autres syndicats en 2015 sauf la CFDT. La demande clair quand les DDCS/PP vont être scindées en DDPP reprise (pas appliquée) par le candidat Hollande en 2012 (protection des populations), DDETS (emploi, travail, était de recréer un MJS de plein exercice, hors des affai- solidarité ou ex-CS) et JS en DSDEN ; idem au niveau res sociales et de santé, reconnu dans ses missions éduca- régional (DRETS et Rectorat). tives et dans les statuts techniques et pédagogiques de ses Les arrêts de travail et le mal être deviennent monnaie personnels.

Ce plan de restructuration va encore appauvrir les Servi- sent pas ni l'histoire, ni la culture professionnelle de JS. ces Publics dont JS qui contribue au développement du mouvement sportif, de l'éducation populaire et de la vie Le rôle du SNEP et de la FSU n'en est que plus imassociative ainsi qu'aux besoins des citoyens (formations portant. pros et bénévoles, informations réglementaires) et des collectivités (conseils, projets enfance-jeunesse). En La préoccupation des collègues est entendue par le SNEP qui nous gouvernent formatées par l'ENA, en ont cure.

Résultat pour JS: des pertes en effectifs

passés de 183 agents à 93 qui seront transférés à l'EN; ment au SNEP entre profs de Sport et profs d'EPS. une saignée qui atrophie nos capacités.

créer les pôles Cohésion Sociale (CS) des DDCS/PP et de couverts par les personnels EN. En principe ce transfert la DRJSCS nous ont fait perdre des agents administratifs, est annoncé à iso-périmètre et iso-missions ; il nous reponités supérieures au ministère des affaires sociales et de notre activité mais quelles garanties ? la Santé.

Quant aux PTP (personnels techniques et pédagogiques : Cette continuité administrative est à surveiller. Sinon il y populaire et de jeunesse) les départs à la retraite ou en voulue par Blanquer qui est à définir. mutation n'ont pas été remplacés et certains postes transformés.

Conditions actuelles : des doutes et des incertitudes Les doutes sur le transfert sont nés avec le Covid. Le transfert JS prévue au 01/06/2020 a été décalé au Tenons-nous prêts en échangeant entre collègues Sport et 01/01/2021. Or, quitter les ministères sociaux est essen- EPS avant ce transfert. tiel pour cesser d'être réduit à de la réparation sociale et A bientôt autour d'une table. tenter de reconstruire notre filière JS.

Les doutes s'installent quand les collègues à l'ENVSN de Quiberon et à l'ex-CREPS de Dinard devenu Campus Sport géré par la région, ne sont pas associés à l'OTE. L'incertitude est forte avec la Région qui devient, avec le Recteur et la Préfète, 1 des 3 chefs des services JS. En effet, le pacte breton signé en 2019, délègue la mission Sport à la Région avec une partie de la mission Jeunesse.

Le transfert des services JS de Bretagne (1 en DR et 4 en Cette situation n'est pas là pour sécuriser les collègues DD) positionnés en Cohésion Sociale depuis la RGPP notamment les CTS (professeurs de Sport placés auprès était programmé au 01/06/2020 dans le cadre de l'OTE des Ligues sportives) car la Région est intéressée par le (organisation territoriale de l'Etat), la nouvelle réforme Haut Niveau qui naît dans les clubs mais qui se voit confié à l'ANS (agence national du sport) créée en 2019 et qui se déploie en région.

courante et la situation est accentuée par ces « managers » issus de d'autres ministères qui ne connais-

temps de crise, c'est encore plus vrai mais les « élites » et la FSU qui invitent les collègues à venir présenter leurs missions et leurs métiers en Bureau Académique du SNEP Bretagne et Conseil Fédéral Régional FSU de rentrée.

Le but est d'anticiper la cohabitation, de mieux se Depuis la RGPP il y a 10 ans, en Bretagne nous sommes connaître, d'identifier nos spécificités respectives notam-

La volonté est aussi de parer aux marchés des compéten-Les mutualisations avec les ex-DDASS et DRASS pour ces du Rectorat quand les besoins de l'EN ne sont pas notamment ceux issus de l'EN encouragés par des indem- sitionne dans notre dimension éducative en maintenant

les professeurs de Sport et les conseillers d'éducation a risque de détournement dans une continuité éducative

Nos missions SJEPVA (sport, jeunesse, éducation populaire, vie associative) sont à protéger et nos métiers à développer pour servir la population.

Pierre-Yves Doré Prof de sport en DDCSPP 35













Appel à candidature

L'année 2021 est celle du **renouvellement** des membres élu.es du SNEP (bureaux départementaux, académiques et national).

Il s'agit de constituer et d'élire les nouvelles équipes de militants, qui auront la charge de piloter et animer la vie syndicale, depuis le niveau national jusqu'au niveau départemental.

Pouvant apparaître comme un groupe de « professionnel.le.s » du syndicalisme, tout au contraire les collectifs syndicaux départementaux et académique du SNEP se veulent un regroupement de « militant.e.s » de l'EPS et du Sport Scolaire reposant sur la diversité du parcours professionnel et des points de vue de chacun.e.

Le fonctionnement repose sur l'exigence mais sur le croisement de positions différentes dans un dialogue constructif et s'appuie sur des convictions mais sans certitudes. Pas besoin de « s'y connaître » pour prendre part au travail syndical. Plus le groupe est étoffé plus le débat est riche et les prises de décisions sérieuses.

C'est dans cet esprit que nous souhaitons poursuivre le travail au service de notre discipline et des enseignants qui l'enseignent.

Notre collectif militant évolue et nécessite du sang neuf. En cette année de renouvellement, plusieurs militants font valoir leurs droits à la retraite et cela nous impose encore plus que d'habitude de veiller à sa pérennité.

Au risque de fonctionner en cercle fermé et en nombre de plus en plus limité, il s'agit bien pour le SNEP, de faire appel au renouvellement des militants en accueillant de nouveaux collègues qui souhaitent œuvrer dans le collectif et donner un coup de main.

Peur d'être happé par un engagement chronophage?

Les formes d'implications sont multiples et c'est en répartissant les dossiers et les

tâches (bien identifiées) entres plusieurs que l'engagement reste raisonnable et que **chacun s'investit selon** son envie et sa disponibilité.

En espérant que cet appel touche quelques futurs militant.e.s au sein de ce sympathique collectif.

Si « cet engagement » vous tente, vous devez vous signaler auprès des contacts du SNEP cidessous.

Dès le mois de décembre, des AG Départementales préparatoires au congrès académique de février seront organisées afin de débattre, d'échanger et d'émettre un vote sur le bilan de notre activité de ces 4 dernières années (bilan d'activité et financier)

Les militants des bureaux départementaux et académique sortants

Tout(e) candidat(e) « doit être à jour de sa cotisation de l'année scolaire précédente s'il (elle) était alors syndicable et de l'année scolaire en cours le jour du dépôt des candidatures » (article 7 du Règlem. Int. du SNEP)

Pour se porter candidat(e) sur <u>la liste académique</u> > contacter le secrétariat académique. <u>ACADEMIE</u>: s3-rennes@snepfsu.net ou Olivier LEROY: 06.77.79.46.91

Pour se porter candidat(e) sur <u>la liste départementale</u> > contacter le secrétariat départemental.

COTES D'ARMOR: s2-22@snepfsu.net ou Virginie GAYIC: 06.95.64.06.46

FNISTERE: s2-29@snepfsu.net ou Alain BILLY: 06.18.54.76.66

ILLE-ET-VILAINE: s2-35@snepfsu.net ou Sami HAMROUNI: 06.50.01.76.27

MORBIHAN: s2-56@snepfsu.net ou Olivier LEROY: 06.77.79.46.91

La date limite de dépôt des candidatures et des déclarations d'orientation est fixée au 30 octobre 2020

Appel à appel pour la constitution d'une liste

Dans le cadre de la préparation du prochain congrès national de mars 2021 et du renouvellement de toutes les instances du syndicat, tant au niveau national, académique que départemental, tout e candidat. e « doit être à jour de sa cotisation de l'année scolaire précédente s'il-elle était alors syndicable et de l'année scolaire en cours, le jour du dépôt des candidatures » (article 7 du règlement intérieur du SNEP-FSU).

Les collègues, ou représentant.e.s de courant de pensée, qui veulent présenter une liste à quelque niveau que ce soit, doivent en faire état auprès du bureau sortant, au niveau concerné.

Pour constitution d'une liste au bureau national, se reporter aux modalités publiées dans le bulletin n° 979.

Pour constitution d'une liste au bureau(x) académique et/ou départementaux, est ouverte la possibilité de rédiger un appel aux adhérent.e.s qui sera publié dans le bulletin académique spécial congrès 2021. L'appel et la liste devront être parvenus, sous forme électronique, et dûment signé, au secrétariat académique (s3-rennes@snepfsu.net) au plus tard le 10 octobre



◆ AG départementales Côtes d'Armor / Finistère Ille-et-Vilaine / Morbihan > le 10 Décembre

◆ Congrès académique les 11-12 février (ENV Quiberon)

◆ Congrès national du 22 au 26 mars (Porticcio)

14



Adhésion

A qui adresser sa fiche d'adhésion ?

GAYIC Virginie

13 rés Le balcon du Val

22100 QUEVERT

06 95 64 06 46





8 rue de la huguenoterie 35000 RENNES 06 43 13 15 96

Lieu-dit Kergalan 29720 PLOVAN 06 88 30 58 32

29

56

DE ALMEIDA Julio 26ter rue Hector Berlioz

56400 AURAY 06 06 45 56 28

LE GLEAU Benoit



La cotisation doit être adressée au trésorier du département de votre établissement d'exercice ou de rattachement



Linda VESCHETTI Trésorière ACAD



NE RIEN INSCRIRE ICI

Syndicalisation 2020-2021

Adressez le tout à





								e						
	Date de naissance//_		Sexe :	F∐ M	Ц					effectatio	n ou zone	e de rem	olacemen	ιτ
	Nom						e e	Code éta	blisseme	nt				
	Nom de jeune fille						ıne	Nom						
	Prénom						sior	Adresse	complète	!				
Identité	Adresse complète						professionnelle							
ent						oro	Echelon	(ou groiii	oe pour le	s retraité	s)			
9									• • •	strative (e			s)	
							atic	-	ZR	Poste			partiel :	%
	Mail Tálánhana fiya						Situation						-	-
	Téléphone fixe						S		t stagiaire	ļ			régé stagia	
	Téléphone portable							D	isponibili	te	(Longés (p	arental)
	Envoi des bulletins SNEP-FSU		Envoi du bulletin	FSU ("Po	OUR")		Autorisa	tion indi	spensable	e pour rec	evoir le l	oulletin		
S	☐ Version papier		☐ Version papie	er						information				
iţi	Adresse personnelle		Adresse pe	rsonnelle			_			fichiers et de t libertés du (
Bulletins	Adresse établissement		Adresse éta	ablisseme	nt				-	04/2016 app			-	
B	☐ Version électronique		Version électi				Date et	signature	!					
	Envoi des hors sér	ries "Contre pi	ed" uniquement p	oar voie p	ostale									
		(Cotisations S	NEP-F	SU MI	ETROP	OLE 2	020-20)21					
	Entourez votre catégorie				I	1			gorie/écl					I
	↑ ↓ ↓		Û	1	2	3	4		6/HEA2		8	9	10	11
	Prof EPS - Prof de sport - PCEA Prof EPS classe normale biadm			100€	126€	143 € 149 €	152 € 156 €	160 € 165 €	165 € 177 €	175 € 186 €	187 € 199 €	199 € 214 €	213 € 230 €	228 € 239 €
	Prof EPS Hors Classe - Prof Spo			199€	209€	224 €	242 €	257 €	271€	100 €	133 €	214 t	230€	233 t
	Prof EPS Classe Ex Prof Sport			236 €	250 €	263 €	283 €	303 €	315€	334 €				
	CE Llava Classa				120€	126€	133 €	139 €	146€	152€	160€	168€	178€	188€
e	CE Hors Classe CE Classe Ex.			211 €	229€	177 € 242 €	187 € 257 €	211 € 271 €	227 €					
lleu		échelon		1	2	3	4/HEA1		6/HEA3	7	8	9	10	11
onr	Agrégé - CTPS			110€	166€	169€	183€	194 €	208€	223€	239€	256€	271€	282€
SSi	Agrégé Hors Classe - CTPS Hors Catégorie / é	s Classe échelon		256 € 1	271 € 2/HEA1	283 € 3/HEA2	303 € 4/HEA3	315 € 5/HEB1	334 € 6/HEB2	7/HEB3	8	9	10	11
professionnelle	Agrégé Classe Ex CTPS Classe			283 €	303 €	3/HEA2 315 €	334 €	334 €	345 €	363 €	0	7	10	11
			-> C 1				·				01 6 2+ 3	000 5 `	Crown	122.5
orie	MA et CDI : Montant du	érieur à 1001 € re 1 001 € et 1	→ Groupe 1 200 € → groupe 2	59 € 73 €			. 600 € →			Entre 1 8 Supérieu			Groupe 6 Groupe 7	132 €
Catégorie	traitement mencilel hrut ——		400 € → groupe 3	88 €			- 1						•	
S	Prof EPS ou de sport stagiaire à	i l'externe	100 €	Contract	uel (CDD) temps p	lein à l'ar	nnée	44 €		Al	onneme	nt Bullet	in
	Agrégé stagiaire sur 1er poste		110 €	Autre contractuel (CDD)			30 € Non syn					60 €		
	Congé parental - disponibilité	a data az a a	46 €	Congé de formation				102€		Institutio		ciations	60 €	
	Stagiaire non reclassé : selon échelor	n de la catégorie d'o	origine.	Temps	partiel : à ca	iculer selon l	l'échelon et l	a quotité de	service.		Etudiant	s STAPS		20 €
	Retraité-e : Montant net	, .					. 800 € →			Entre 2 5				
	T. I	érieur à 1151 € re 1 151 € et 1	→ Groupe 1 400 € → groupe 2	51 € 68 €			2 050 € -4	<u> </u>		Entre 2 7 Supérieu			groupe 9 groupe 10	160 € 168 €
	avant prefevenient and		400 € → groupe 2 600 € → groupe 3				500 € →			Superieu	. u Z 300	<u>. →</u>	P. 00hc 10	-100 E
			Je choi	1										
1/ N	ouveauté! En ligne sur le site ht	ttp://www.sne												
	ar chèque à l'ordre du SNEP-FSU	• • • •	le nombre de chèc	ulles (max	x 8)		(Indiaua	z alı dos d	le chanus	e chèque l	a date d'	encaissen	nent)	
	ar prélèvement(s) en une ou plu:				•	à iuin 🗠	J		•	•				
3/ Pa		isieurs fois (effe orélèvements	ectue le 5 de chaq	ue 111015 C		-	ax 8 fois) ois de pré	-		nuat CI-UE	asous.			
			N la SNED ESTI à accesse d'acc	I						e compto				
	En signant ce formulaire de ma conformément aux instruction:	ns du SNEP-FSU. Vous bé	énéficiez du droit d'être remb											
	Une demande de remboursem - dans les 8 semaines suivant la			nt autorisé,								CRF	DIT D'IMI	РОТ
Single Fi	esans tarder et au plus tard da	ans les 13 mois en cas de	e prélèvement non autorisé.		nir aparà- 4-	rotre hances						O	U IIVII	
	vos droits concernant le prése	ent manuat sont expliqu	es dans un document que voi	us pouvez obte	aupres de v	oue panque.			Pour le c	ompte du	J		ous bénéfi	
Nom	Nom					_	SNEP-FS	•			ı crédit d' gal à 66%			
Prén	Prénom					_	-	les Ronde	eaux		ntant de			
	Adresse						=	75020 P		(FD		cotisatio	n.	
	pl. d'adresse							-		isation SN	IΕΡ			
CP - Y								-	A: Le:				ır exemple,	
-								-	LC.				ation de 15	
			Pays Code IBAN									VOUS		
Code	e BIC							=	Signatur	e:			coûte réel que 51,68	